

ANNEXE 7

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Objectifs	Soutenir l'ensemble des actions visant à offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire en complémentarité des actions menées par l'Éducation nationale.
Orientations et thématiques prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir ; • Élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents (apports de culture générale nécessaires à la réussite scolaire) ; • Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective ; • Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants, leur offrant ainsi un espace d'information, de dialogue et de médiation.
Quartiers concernés	Quartiers prioritaires de la politique de la ville (cartographie disponible sur sig.ville.gouv.fr).
Périodes d'activité	Durant l'année scolaire, mais hors temps scolaire et hors NAP et TAP.
Public visé	Enfants scolarisés de l'école élémentaire au lycée <u>résidant</u> dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Partenariats	CAF et Éducation nationale.
Critères d'éligibilité	Actions non financées dans le cadre des actions du contrat de ville, ou du DRE.
Modalités de financement	Financement complémentaire à celui de la CAF pour les petites structures et petites communes implantées en quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Évaluation et bilan de l'action	Bilan quantitatif et qualitatif 2017 établi sur la base de la consultation du cahier de suivi individuel de chaque enfant et d'un tableau de coordination de l'action.
Pièces constitutives du dossier	<ul style="list-style-type: none"> • CERFA de demande de subvention <u>complet</u> saisi sur l'extranet ADDEL. • Bilan intermédiaire de l'action 2017 pour les actions reconduites